

MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA  
CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

SECRETARIAT GENERAL

BUREAU BURKINABE DU DROIT D'AUTEUR

BURKINA FASO  
UNITÉ - PROGRÈS - JUSTICE



**FONDS DE PROMOTION CULTURELLE DU BBDA**

---

**RECRUTEMENT D'ASSESEURS INDEPENDANTS  
POUR L'EVALUATION DE PROJETS**

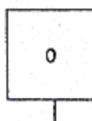
---

**TERMES DE REFERENCE**

**JUILLET 2023**

01 BP 3926 Ouagadougou, BURKINA FASO 22, rue 4.55 - Secteur 4 villa de la victoire Sect.3, Arrondissement N°1,  
Parcelle A et B, Lot 016 (AS) Tél. : (226) 25 30 22 23 IFU N° 00007310F Compte SGBF N° 01031600801 ; Compte  
UBA N°421030000752-79

Email : [bbda@fasonet.bf](mailto:bbda@fasonet.bf) Site web : [www.bbda.bf](http://www.bbda.bf)



3

## **I. Contexte et justification**

Le Bureau Burkinabè de Droit Auteur (BBDA) a pour mission principale la gestion collective des droits de la propriété littéraire et artistique. A ce titre, il perçoit les redevances de droit d'auteur auprès des utilisateurs d'œuvres protégées par lui et les répartit entre ses membres.

Outre ces activités, le BBDA assiste juridiquement ses membres et contribue à la lutte contre les infractions aux droits de la propriété littéraire et artistique. Par ailleurs, il entreprend des actions propres pour promouvoir en particulier, la culture au Burkina Faso, et en général la propriété littéraire et artistique.

La propriété littéraire et artistique est un véritable levier de croissance économique et source de création d'emplois et de richesses à travers les industries culturelles et créatives. Aussi, le BBDA, à travers sa politique de promotion culturelle, entend insuffler une nouvelle dynamique au secteur culturel et se positionner comme une panacée face aux nombreux défis du développement auquel le Burkina Faso fait face.

A cet effet, un fonds de promotion culturelle placé sous l'autorité du Directeur Général est créé pour accompagner les sociétaires dans la production et la promotion de leurs œuvres.

Le BBDA, à travers cette politique de promotion culturelle, a lancé le 16 juin 2023 un appel à projets qui couvre les domaines culturels à savoir Musique, Cinéma et Audiovisuel, Arts de la scène, Arts graphiques et plastiques, Littérature, Théâtre. Dans ce cadre, l'institution souhaite recruter dix (10) évaluateurs indépendants dans le but d'asseoir un processus clair et transparent qui offre une égalité de chance aux auteurs membres du BBDA, conformément aux lignes directrices qui sont publiées et diffusées au plan national.

L'objectif général de l'appel à projets en cours est de renforcer la production culturelle à travers le soutien aux membres du BBDA en vue de leur permettre de réaliser leurs projets culturels structurants.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Contribuer à la réalisation des projets des domaines musique, littérature, danse, cinéma, arts graphique et plastique (AGP), théâtre ;
- De contribuer à la recherche de solutions scientifiques pour le développement du secteur de la culture.

## **II. Rôles et organisation des évaluateurs**

Le processus d'évaluation des dossiers de l'appel à projet du fonds de promotion culturelle s'articule en deux (02) phases :

- La première phase consiste à l'analyse technique sur dossier (pré analyse) : elle consiste à la vérification des données communiqués par les soumissionnaires ;

- La seconde phase consiste à la notation des dossiers : les notes affectées doivent guider la décision de la Direction Générale pour l'attribution de la subvention aux projet retenus.

Les évaluateurs travailleront en présentiel et réaliseront leurs travaux selon le guide d'évaluation qui leur sera remis au cours d'une session d'orientation, préalablement au démarrage du processus. Les travaux se dérouleront sous la supervision d'un chef de file qui sera chargé de la coordination des travaux et de rendre compte des résultats et de l'intégrité des travaux. Toute l'équipe sera soumise à l'obligation de confidentialité et d'impartialité.

### **III. Compétences**

Les évaluateurs doivent être spécialisés dans au moins un domaine des industries culturelles et créatives suivants :

- la création, la production, l'édition et la mise sur le marché d'œuvres artistiques dans les filières suivantes : musique, cinéma et audiovisuel, arts de la scène, littérature, arts graphiques et plastiques ;
- l'analyse de projets de développement artistiques et culturels ;
- la conception, la gestion de projets culturels et la mobilisation de financement ;
- l'organisation d'évènements culturels : spectacles, festivals, expositions, défilés, biennales, etc. ;
- le renforcement de capacités et l'accompagnement des artistes et opérateurs culturels ;
- l'enseignement ou la recherche de disciplines d'art dans les instituts d'enseignement supérieur et de recherche (IESR).

#### **NB :**

- toute personne déjà porteuse de projet en qualité de demandeur principal ou de prestataire dans le cadre de l'appel à projets en cours, n'est pas éligible ;
- toute personne ayant déjà siégé dans les comités antérieurs ne peut prendre part à cet appel à candidature ;
- les fonctionnaires et autres membres du personnel de l'administration publique ne peuvent être proposés comme experts sans qu'une approbation écrite préalable n'ait été obtenue auprès de leur administration (des deux supérieurs hiérarchiques directs) suivant la réglementation en vigueur.

#### IV. Qualifications et expériences requises

Les candidats devront remplir les critères suivants :

- Avoir au minimum, BAC+2 ou équivalent ;
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement d'au moins une des six domaines concernés par le présent appel à projet (Musique, Cinéma et Audiovisuel, Arts de la scène, Arts graphique et plastique, Littérature, Théâtre) ;
- Être un professionnel et démontrer un minimum de 3 années d'expérience dans au moins une des filières comme artiste, créateur, distributeur, technicien, accompagnateur/assistant technique, administrateur/gestionnaire culturel, etc.
- Démontrer un minimum de 2 années d'expérience en matière de montage et de gestion de projets culturels ;
- Justifier d'au moins une expérience dans l'évaluation de projets culturels ;
- Avoir une connaissance de la gestion collective des droits au Burkina Faso ;
- Connaître la politique culturelle burkinabè ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique, notamment Microsoft et Excel ;
- Être immédiatement disponible.

Les candidats enverront leur candidature, attestations et CV détaillé selon le modèle en annexe, présentant leurs qualifications et compétences dans le domaine artistique et culturel par email : [cpeos@bbda.bf](mailto:cpeos@bbda.bf) ; [daaf@bbda.bf](mailto:daaf@bbda.bf) avant le 06 août 2023 à 16H00.

#### V. Calendrier indicatif des travaux

Le calendrier indicatif des travaux se présente comme suit :

Jalons	Dates
Lancement des appels à candidature	26 Juillet 2023
Date de clôture de dépôt des dossiers	06 août 2023
Sélection des évaluateurs	07 août 2023
Session de cadrage et d'orientation des évaluateurs	14 août 2023
Pré analyse des dossiers par les évaluateurs	16 août 2023
Vérification, notation finale et sélection des dossiers	21 août 2023
Elaboration de rapport final	28 août 2023
Publication des résultats de l'appel à projet	

Annexe : CV détaillé

Titre du poste	Évaluateur
Nom de l'expert :	
Date de naissance :	
Nationalité	

Études :

Années	Ecole / Université	Diplôme obtenu

**Expérience professionnelle pertinente pour le poste** [Dresser la liste des emplois pertinents exercés depuis la fin des études, dans un ordre chronologique inverse, en commençant par le poste actuel. Pour chacun, indiquer les dates, le nom de l'employeur, le titre professionnel de l'employé et le lieu de travail pour les emplois des dix dernières années ; préciser en outre le type de travail effectué. Les emplois tenus qui sont sans rapport avec la mission devront être omis.]

Période	Nom de l'employeur	Titre & lieu	Sommaire des activités réalisées en rapport avec la mission, illustrant la capacité de l'évaluateur à réaliser les tâches attendues

**Affiliation à des associations professionnelles :** (Nom de l'association et du poste occupé dans l'association)

---

---

---

---

**Langues pratiquées :**

---

---

---

**Secteurs d'activité :**

- Cinéma et audiovisuels
- Musique
- Arts de la scène
- Arts graphique et plastique
- Littérature

**Compétences / qualifications pour le poste** [Fournir une liste de projets ou réalisations spécifiques illustrant la capacité à évaluer les dossiers de demande de financement adressée au BBDA et à réaliser les tâches attendues]

**Référence à des travaux ou missions antérieurs illustrant la capacité de l'expert à réaliser les tâches qui lui seront attribuées**

**Nom du projet ou de la réalisation ou de la mission :**

**Année :**

**Lieu :**

**Client :**

**Poste :**

**Activités réalisées :**

- xx
- xx
- xx

**Nom du projet ou de la réalisation ou de la mission :**

**Année :**

**Lieu :**

**Client :**

**Poste :**

**Activités réalisées :**

- xx
- xx
- xx

**Documents justificatifs annexés :**

- xxx
- Xxx
- xxx

**Renseignements pour contacter l'expert :**

Email :

Téléphone :

Adresse :

Nom et Prénoms	Signature	Date